



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 21 juin 2016

Présidence	:	HELD Jean-Blaise
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	24 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	6
Absent	:	0
Votations	:	à main levée
Clôture de la séance	:	
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 08.12.15 Comptes 2015 Préavis 01/02/03/04/05-16

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion 2015
2. Rapport sur les comptes 2015
3. Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants
4. Demande de crédit de Fr. 29'000. — pour le réaménagement et la sécurisation de la place de jeux du Molard
5. Demande de crédit d'étude de Fr. 9'000. — (amendement au budget 2016) pour l'établissement d'un diagnostic sécurité routière du village
6. Divers et propositions individuelles.

* * * * *

OUVERTURE

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette première séance de l'année.

APPEL

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

PROCÈS-VERBAL

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 08.12.15 est mis en discussion. Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté tel que présenté à 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention avec remerciements à Fabienne Blanc.

Jean-Blaise Held, Président: communications:

État du compte du Conseil communal à la Raiffeisen: il reste Fr. 1226.— après la sortie. Merci et bravo à Catherine Winkler, Marc Vuagniaux et André Savary pour l'organisation de la course communale qui a coûté Fr. 4'130.-- .

Susan Elbourne Rebet , Syndic: bilan législature:

Règlement communal pour les déchets et gestion des déchets

Mise en place de la taxe au sac. Réaménagement de la déchetterie: démarrage avec Syens qui ne s'est pas réalisé, toutefois, il y a eu un agrandissement de la déchetterie pour env. Fr. 30'000. —.

Développer et assurer la sécurité routière et faire des investissements

Réfection du chemin du Montillier, éclairage du Mollard, remplacement de l'éclairage sur les poteaux en bois de Romande Énergie. Utilisation des fouilles de Cosvegaz pour mettre les tubes en attente. Il reste l'entretien et l'amélioration de la place de parc des 3 Suisses à entreprendre.

Valorisation du patrimoine communal

Collège et administration communale: installation d'un système de chauffage performant. Collège sud: création d'un nouvel appartement.

Chapelle: révision de la cloche + travaux au clocher.

3 Suisses: changement du bar, isolation de la salle communale, réfection de la peinture au restaurant.

Réfection du toit du bâtiment de la déchetterie.

Eau claire

Amélioration de la qualité de l'eau: appareils UV installés et conduites remplacées.

Suivi trimestriel de la qualité de l'eau effectué

Finances

Maintien de la situation financière dans les limites acceptables: lors du plan d'investissement, l'indicateur de la quotité de dette brute passait au-delà de 150 % Il est maintenant à 139 %. La situation de l'an dernier était meilleure que cette année. La Municipalité a maîtrisé les investissements, les dépenses et investi dans les projets porteurs.

Relations avec les habitants

La journée des aînés de Vucherens perdue : 1 an dans la commune et l'an suivant, sortie organisée à l'extérieur.

Plan canicule en place

Présentation du projet place de jeux

Bowling cette année avec les nouveaux citoyens.

Développement de l'offre des activités de promotion de la santé: parcours de nordic walking, parcours pédestre, journée sportive: initiation à la course à pied samedi dernier.

Création du jardin du souvenir.

La Municipalité reste attentive aux projets de fusion dans les communes environnantes, mais aucune ne veut fusionner pour le moment.

Les objectifs ont donc été réalisés à 99 %, mais ce qui reste à faire et tient à cœur à Susan Elbourne Rebet est la réfection du bureau communal, qui n'a pas d'accès pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Il s'agira de réfléchir à une solution, car il y a parfois des situations difficiles.

Étienne Cherpillod

Forêts communales: 29 et 30 juin 2016: 2 classes de l'école secondaire de Mézières créeront un petit sentier pédestre au-dessus du refuge, à côté du chemin existant en mauvais état, en raison de la météo et du passage des chevaux. Ce chemin sera refait l'été prochain avec l'aide du groupement des cavaliers du Jorat, en rondins de bois et copeaux. Toutefois, pour l'instant, les élèves créeront à côté du chemin, un petit passage qui sera fauché, nettoyé et des copeaux seront parsemés sur 1 M 30 de largeur.

ASIJ: engagement d'un responsable administratif/coordonateur pour le 1^{er} octobre à l'ASIJ à 90 %. Il s'agit d'un habitant de Moudon.

Le chantier du bâtiment du Raffort (bibliothèque scolaire et intercommunale, réfectoire et 6 salles de classe) avance bien et devrait être terminé en décembre 2016.

Servion: les travaux du futur collège de Servion ont débuté mi-mai 2016 et les clés du collège seront remises à mi-août 17 en principe.

Collège de Carrouge: Berne a donné son feu vert pour un projet de collège à Carrouge (une vingtaine de salles de classe, salles de gym, réfectoire). L'administration fédérale ne l'accepterait nulle part ailleurs dans les villages de l'ASIJ. Il reste quelques démarches administratives à terminer avant de pouvoir lancer un projet concret.

Denis Grosjean : PPA: Le Canton a été relancé à plusieurs reprises. Le 26 avril le Canton a confirmé par lettre qu'au niveau du bilan des zones à bâtir, Vucherens est en ordre. Au niveau de l'augmentation 1% de la population pendant 15 ans, Vucherens est légèrement au-dessus, mais cela reste acceptable. Mais il y a le problème des SDA (Surfaces d'assolement). La Suisse doit préserver ses bonnes terres agricoles. Il y a un bilan qui fait état d'une emprise de 5000 m² env. des surfaces d'assolement à Vucherens. Vaud n'a plus aucune réserve de SDA. Les compensations doivent être dûment justifiées. Le représentant du SDT pour la commune, M. Mivelaz, a été convoqué et a expliqué que les cartes SDA du canton ont été élaborées il y a plusieurs années. À Vucherens, 5 parcelles sont concernées dont la plus grande est celle du Montiller. La Municipalité renonce à faire passer cette parcelle en zone d'utilité publique. La problématique des SDA est de compétence fédérale, le Canton n'est donc pas responsable de cette situation.

Les **constructions** vont bon train. Parcelle Chollet en face du garage Subaru: 2 mises à l'enquête sont en cours. Parcelle Hoirie Blanc: la mise à l'enquête va être réactivée prochainement. D'autres projets sont en cours.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. Il n'y a pas de commentaires et il est accepté tel que proposé dans la convocation.

Comptes 2015 – préavis 02/16

Commission: Marie-José Auderset, Catherine Winkler, Luc-Olivier Bünzli
--

Le Président propose la marche à suivre habituelle, soit:

- présentation par la Municipalité,
- lecture du rapport de la commission de gestion,
- discussion sur les comptes 2015, direction par direction puis le bilan et les comptes par nature,
- vote sur la totalité des comptes.

Cette méthode ne soulève pas d'objection.

Présentation des comptes par la Municipalité: excédent de charges de Fr. 16'311.58. Année faible selon le réviseur de comptes, en raison des problèmes d'eau dus à la sécheresse et des déchets qui ont coûté plus cher que présumés. Le rapport des comptes est détaillé, mais Susan Elbourne Rebet reste à disposition en cas de question.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

Discussion: la parole n'est pas demandée

Décision

Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à la Municipalité, à Céline Gentil Martinez, Boursière et à la commission de gestion pour le très grand travail accompli. Décharge est donnée à la Municipalité, à la Boursière et à la commission de gestion.

Préavis 01/16 Rapport de gestion 2015

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité, tout comme les comptes, Décharge est donnée à la Municipalité, à la Boursière et à la commission de gestion avec remerciements.

Préavis 04/16 - Règlement du tarif des émoluments du contrôle des habitants

Commission: Marie-José Auderset, Catherine Winkler, Luc-Olivier Bünzli

Présentation par la Municipalité il s'agit d'une actualisation des tarifs 1995 qui correspond à ce qui est pratiqué dans les villages alentours.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

Discussion: la parole n'est pas demandée

Décision

Le préavis 04/16 est accepté à l'unanimité.

Préavis 03/16 – Demande de crédit de Fr. 29'000.— pour le réaménagement et la sécurisation de la place de jeux du Molard

Commission: Marie-Claire Anex, Marc Vuagniaux, Carine Bünzli

Présentation par la Municipalité: Voilà plusieurs années que la Municipalité est consciente qu'il s'agit de rénover cette place de jeux. Le toboggan n'est plus du tout dans les normes de sécurité autorisées et sera fermé pour le moment, au vu de cet état de fait. Il y avait deux balançoires qui seront remplacées avec des dalles de

sécurité antichoc. La tour à grimper sera maintenue, car son état est bon. Les escaliers seront toutefois changés.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

Discussion: Daniel Gallay suggère de rassembler les deux places de jeux sur un site, soit vers la chapelle afin que des enfants d'âges différents puissent y jouer côte à côte. La place de jeux du Mollard comporte trop d'ombre notamment.

Étienne Cherpillod: ce rassemblement n'a pas été prévu. Concernant l'ombre, la Municipalité a coupé beaucoup d'arbres, mais comme il s'agit d'une zone forestière, on ne peut pas en abattre plus. Les employés communaux entretiennent la place de jeu régulièrement. Des dalles de sécurité spéciales pour le toboggan seront installées à l'arrivée et au départ du toboggan. Les communes ont le devoir de faire un contrôle visuel tous les 6 mois et un contrôle approfondi chaque année, ce qui est pratiqué à Vucherens.

André Savary: les 2 classes seront bientôt fermées. S'il y a une nouvelle affectation du collège, l'accès à cette place de jeux sera-t-il toujours garanti?

Étienne Cherpillod: oui, l'accès sera toujours garanti par la cour du collège en tous les cas. Il s'agit d'une zone forestière, donc aucun bâtiment supplémentaire ne peut être construit là-bas.

Nathalie Vuagniaux: qu'en est-il des escaliers qui sont actuellement dangereux, avec des fers qui sortent de terre?

Étienne Cherpillod: il est prévu un démontage complet. L'accès se fera par le chemin.

Marc Vuagniaux: à l'époque, la décision a été prise de faire des espaces de jeux à deux endroits, estimant que lorsque des personnes jouent au foot et que des petits enfants se trouvent dans les alentours, c'est également dangereux. De plus, il n'y a pas de voiture au Mollard, ce qui est un atout sécuritaire supplémentaire.

Luc-Olivier Bünzli: fait part de son contentement que le fameux toboggan de Vucherens soit gardé, car il est connu et apprécié loin à la ronde.

Décision

Le préavis 03/16 est accepté à la quasi-unanimité, moins une abstention.

Préavis 05/16 – Demande de crédit d'étude de Fr. 9'000.-- (amendement au budget 2016) pour l'établissement d'un diagnostic sécurité routière au village. Commission: Valérie Hirt, Nathalie Vuagniaux, Patrick Vuagniaux, Fabienne Wampfler

Présentation par la Municipalité: la commission siège depuis une année et a eu 2 mandats. Le problème de l'éclairage a été soulevé, mais il est lié à la création de trottoirs notamment, par souci d'obtention d'une vision globale. Un bureau d'experts de spécialités routières a fait une offre comportant les démarches suivantes:

1. Diagnostic 2. Recherche de solutions, 3. Etablissements d'un concept général. La Municipalité propose d'aller de l'avant avec la première étape.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

Discussion: Daniel Gallay: est-ce qu'il y a eu une deuxième offre requise?

Susan Elbourne Rebet: Les ingénieurs-conseils, experts en sécurité routière sont peu nombreux. Ce bureau a été recommandé par Servion. L'étude de mobilité pour le Collège de Servion a été effectuée par ce bureau. Bien entendu le résultat du diagnostic sera pour la commune. À déterminer ensuite, si Vucherens poursuit alors sa collaboration avec ce bureau.

Daniel Gallay: la notion de sécurité des enfants était le point de départ de cette étude qui parle maintenant d'éclairage public, on dévie de l'objectif prioritaire. Selon lui, on ne fait pas de cette façon.

Susan Elbourne Rebet: le lien entre sécurité des enfants et éclairage est primordial. Les chemins qui convergent vers l'école sont très mal éclairés.

Thierry Blanc: appuie les arguments de Susan Elbourne Rebet.

Nathalie Vuagniaux: c'était bien la démarche voulue. Il faut que les enfants aient un bon éclairage et des trottoirs, ce dont bénéficieront également les adultes bien entendu.

Marie-José Auderset: en tant que conductrice, c'est en hiver à 07 heures le matin, quand le jour se lève, qu'on voit les enfants au dernier moment. Éclairage et sécurité des enfants sont liés.

Christophe Dutoit: Il faut adapter sa vitesse aux conditions atmosphériques, climatiques et selon la visibilité.

Susan Elbourne Rebet: Le diagnostic consiste à déterminer quelles mesures il y aurait à prendre pour sécuriser les enfants sur le chemin de l'école.

Nathalie Anex: c'est justement pour éviter ce genre de discussion que ce diagnostic de sécurité est prévu.

Décision

Le préavis 05/16 est accepté à la majorité: 18 voix pour et 6 abstentions

Divers et propositions individuelles

Étienne Cherpillod: est-ce que tous les conseillers et conseillères ont vu la dernière réalisation municipale? Il s'agit d'un abri à vélos posé à côté de l'arrêt de bus TL. Des fixations seront commandées pour que les vélos puissent être cadenassés.

Marc Vuagniaux: maintenant que les comptes sont adoptés, il revient au dicastère de l'eau et estime qu'il faut urgemment faire quelque chose.

Catherine Winkler: par rapport aux fuites d'eau: Vucherens a acheté en 2015, 125'000 m3 d'eau et vendu 40'000 m3. Il y a Fr. 160'000.— de perte en une année. Un article dans le 24 heures relate la gestion de l'eau de Moudon, qui a installé un système pour détecter les fuites d'eau sur les 36 kilomètres de conduite de son réseau. Catherine Winkler se demande si Vucherens ne pourrait pas étudier cette solution.

Rémy Favre: l'année 2015 a été horrible. Quand les UV ont été installés, une pompe a lâché. Les eaux donnaient très peu et sont très dépendantes de la météo (années sèches et années humides). Les compteurs ne sont pas fiables, mais des débitmètres seront installés pour avoir des résultats directs, ce qui permettra des comparaisons. Le seul compteur fiable est celui qui comptabilise l'achat d'eau à l'AIEJ: 52'992 m3 l'an dernier. En 2009, on a acheté 30'000 m3. L'installation des UV fonctionne et est impitoyable en ce qui concerne la qualité de l'eau. S'il y a le moindre doute, la pompe s'arrête et l'on doit acheter de l'eau. Au niveau des comptes, les compteurs sont relevés en septembre. Le dernier résultat va donc de septembre 2014 à septembre 2015, mais Rémy Favre espère que l'année prochaine

sera meilleure. Concernant l'eau, le système proposé par Catherine Winkler a été étudié; l'investissement est de Fr 70'000. — environ. Rémy Favre souhaiterait que ce système progresse, car en l'état, il n'est pas évident à gérer. Toutefois, il reconnaît qu'on gaspille de l'eau à Vucherens et qu'il n'est pas possible de continuer ainsi.

Nos sources ne sont pas profondes. La pression joue un grand rôle sur les pertes qui se trouvent essentiellement sur des tronçons privés. Les employés communaux effectueront des sondages plusieurs fois dans le courant de l'année. La fuite des compteurs est de l'ordre de 5 %. Il faut savoir que cet automne, il y aura un nouveau règlement d'eau élaboré par la Confédération. L'eau, à l'image des ordures, doit être autofinancée, ce qui passera par une augmentation de son prix. Les investissements auront également un coût. À Corcelles-le-Jorat, une source a été trouvée, mais c'est un investissement d'un million deux cent mille francs. Pour l'instant, l'eau est offerte par la commune lors des constructions, mais cette offre sera peut-être supprimée. Il ne faut pas toujours vouloir produire davantage, mais également travailler dans l'économie au niveau de la distribution. Toutefois, il y a la possibilité à la Faveyre d'augmenter la production, en changeant la pompe.

Catherine Winkler: avec un dispositif identique à celui de Moudon, le but serait de diminuer les pertes et non d'augmenter la production.

Rémy Favre: À chacun d'être attentif à sa consommation d'eau.

Marc Vuagniaux: sur un réseau d'eau normal, il y a 20 % de perte, donc 20'000 m³ pour notre village, à moins de changer toutes les conduites en un jour.

Carine Bünzli: demande d'avoir une place pour récupérer les objets à la déchetterie. Elle relève l'installation d'un petit panneau pour indiquer les objets à donner ou que l'on cherche, mais qui n'est pas très visible. Elle suggère donc de faire passer l'information via un prochain tous-ménages.

Susan Elbourne Rebet: Depuis 12 ans, elle siège à la Municipalité, dont les 5 dernières années, en qualité de Syndic. Elle relève sa grande satisfaction et fierté à avoir assumé ces fonctions, même si le rôle du Syndic n'est pas toujours facile. Elle a toujours gardé la chose publique en point de mire et respecté sa promesse d'assermentation. Elle fait part des divers principes mis en œuvre durant sa syndication: «Être syndic c'est être la personne au front. Souvent on considère le chef comme un homme à abattre, peu voient en lui un homme qui tire le char». Elle relève que sans l'engagement total des Municipaux, aucun dossier ne peut être mené à bien. Elle remercie chacun pour la confiance témoignée notamment le personnel communal qui avance dans la même direction et tire à la même corde. Il lui est facile de partir le cœur léger, car une chouette équipe et un nouveau Syndic prendront le relais. Elle souhaite à chacun, bon vent pour la nouvelle législature.

Jean-Blaise Held, Président: salue les conseillers communaux sortants: Carine Bünzli, Marie-José Rod, Philippe Rebet, Claud-Alain Ramel, Raymond Vonnez et remercie Urbain Cherpillod qui passe de l'autre côté de la barrière. Un Merci tout particulier à Marc Vuagniaux qui quitte le conseil après 30-40-50 ans d'activités à la commune de Vucherens, au sein de laquelle il a été très actif.

Jean Blaise Held salue également Susan Elbourne Rebet, Syndic en ces termes: «après 12 ans de bons et loyaux services, tu as décidé de te retirer. Les membres du Conseil Communal te souhaitent une vie moins stressante. Ton dynamisme et ta capacité de boucler les boucles et de mener les projets à terme rapidement avec grande efficacité ont contribué au plaisir de travailler avec toi. Merci pour le travail

effectué ces dernières années et nous nous réjouissons de te retrouver, avec ton mari Philippe dans le village».

Denis Grosjean: «Susan avec un S., comme Syndic. Au nom des collègues municipaux, un grand merci pour tes 5 ans de règne. Première femme Syndic de Vucherens. Collégialité sans faille, appui inconditionnel, doigté pour gérer les problèmes avec diplomatie et efficacité. Appuyés, protégés par une main de maître et avec une main de fer dans un gant de velours, les collègues se sentent un peu lâchés et brexités, mais comprennent bien. Les collègues municipaux te souhaitent leurs meilleurs vœux pour une nouvelle tranche de vie avec Philippe».

Susan Elbourne Rebet est très touchée par les propos précités et dit: «Merci et bon vent».

Cette fois, les rôles sont inversés : c'est le Conseil communal qui invite l'assemblée à une petite agape pour clore cette législature et remercie chacun de sa présence

La séance est levée à 21 H 43


Président
Jean-Blaise Held


Secrétaire
Fabienne Blanc